

**Communiqué de presse  
du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**11 septembre 2024**

**Le Conseil administratif s'indigne de l'acte de vandalisme  
commis la nuit dernière devant le Consulat de France**

Dans la nuit de mardi à mercredi, les murs du Consulat général de France, au Cours des Bastions, ainsi que le Monument aux morts qui leur fait face, ont été recouverts d'une inscription injurieuse et d'une croix gammée. Le Conseil administratif condamne fermement les auteur-e-s de cet acte, qui salit la mémoire des combattants volontaires morts pour la France durant les deux guerres mondiales et va à l'encontre des valeurs de paix et de dialogue défendues par la Ville de Genève.

Préoccupé par la recrudescence des graffitis racistes et antisémites sur les murs de notre ville, le Conseil administratif tient à affirmer son plein soutien aux autorités françaises face à cet acte déplorable et porteur de haine.

Les services municipaux sont pleinement mobilisés pour lutter contre de tels actes de vandalisme dans l'espace public, et pour faire en sorte que les personnes qui en sont responsables soient interpellées.

**Contact : Service des relations extérieures et de la communication**

Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,  
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – [yannick.richter@geneve.ch](mailto:yannick.richter@geneve.ch)